

the changing pattern of distribution among the three levels of government has been the decline of the Federal share of revenue and expenditures. The rises in the provincial-municipal share of over-all government expenditures from 35% in 1952 to almost 60% at present undelies the importance of working out together a coordinated programme of government action in order to bring back price stability. In this endeavour we have no alternative: we are condemned to succeed."

To include education as a social service distributed on equal terms and conditions and eligible for Government grants-in-aid is an admirable place to start. Furthermore, the values obtained for the expenditures will exceed all other social programs, and substantially help keep this country united, strong, happy and financially sound.

3. Education is not a panacea for all things, but it can be an effective form of preventive medicine to guard against the ills that arise from employment, underemployment, lack of opportunity, boredom and frustration. The Government of Canada has as much concern in these matters as the provinces, or the areas of jurisdiction of school boards, and should help to meet these problems through its broad taxing powers.

4. It must be noted that the Government of Canada does make considerable contribution to post-secondary education, but it is not really in post-secondary education where the problems of equality of education are most prevalent. It is among the people in remote areas, in depressed areas, in deprived areas where it is prevalent. They are the people to whom much more assistance must be given in the basic elements of education—elementary and secondary schooling.

We are asking for more assistance to education through grants-in-aid, or a form of foundation program, from the Government of Canada, but we are not necessarily asking for new monies to come from the taxpayer. We believe that a hard assessment of priorities is required, and when it is achieved that education will assume a top priority, and that it may be necessary to modify other social services to provide for it within the monies obtained now from the taxpayer.

Thank you for the opportunity of making a submission to this Joint Committee, and we wish you well in your heavy responsibilities. We hope that our presentation will be useful to you, and stand ready to answer your questions and be of any help in any way.

A cette même conférence, lorsque la question du problème de l'inflation fut soulevée, le premier ministre fit ce commentaire:

«Le fait que les gouvernements provinciaux et municipaux absorbent quelque 58 p. 100 des dépenses totales de gouvernement signifie évidemment qu'il faudra en venir à partager cette responsabilité si l'on veut en faire une réussite. En effet, l'une des caractéristiques à remarquer est la réduction de la part fédérale aux revenus et dépenses, et ce, dans le changement de mode de répartition au sein des trois niveaux de gouvernement. Les hausses dans la part provinciale-municipale des dépenses gouvernementales dans l'ensemble, allant de 35 p. 100 en 1952 à près de 60 p. 100 actuellement, sont à la base de l'importance à mettre sur pied un programme coordonné d'action gouvernementale afin de ramener la stabilité des prix. Nous n'avons pas d'alternative dans cette entreprise: nous sommes condamnés à réussir.»

L'englobement de l'éducation à titre de service social réparti selon une égalité de termes et de conditions, et éligible aux prêts d'assistance du gouvernement consiste en un admirable point de départ. Plus encore, les valeurs atteintes par les dépenses dépasseront tous les autres programmes sociaux, et, en substance, aideront à conserver ce pays uni, fort, heureux et sainement financé.

3. L'éducation ne peut servir de panacée pour tout, mais elle peut être un genre efficace de médecine préventive pour protéger des déficiences issues du chômage, du sous-emploi, du manque d'opportunité, de l'ennui et la frustration. Le gouvernement du Canada se trouve autant concerné dans ces domaines que les provinces, ou les zones de juridiction des commissions scolaires, et il devrait concourir à résoudre ces problèmes par l'entremise de ses vastes pouvoirs de taxation.

4. Il faut remarquer que le gouvernement du Canada contribue considérablement à l'éducation post-secondaire, mais ce n'est pas réellement là que prédominent les problèmes d'égalité dans l'éducation. Le problème est plus aigu chez les gens des régions éloignées, des zones désolées et défavorisées. C'est à eux qu'il faut le plus aider dans les éléments fondamentaux de l'éducation—l'instruction élémentaire et secondaire.

Nous réclamons plus d'aide en éducation par l'intermédiaire de prêts d'assistance, ou sous forme de programme d'appui du gouvernement du Canada; cependant nous ne demandons pas de nouveaux argents au payeur de taxes. Nous estimons la nécessité de l'existence d'une difficile répartition des priorités, et cela achevé, nous croyons que l'éducation revêtira un caractère hautement prioritaire; peut-être faudra-t-il modifier d'autres services sociaux pour assurer l'éducation, services au sein desquels de l'argent provient actuellement du payeur de taxes.

Nous vous remercions de nous avoir donné l'occasion de présenter nos suggestions à ce comité conjoint, et nos meilleurs vœux vous accompagnent dans votre lourde tâche. Nous espérons que cette étude vous sera utile, et demeurons à votre disposition pour répondre à vos questions et vous être utiles de quelque manière que ce soit.